



Le bulletin du Rieufret

n° 3
Décembre
2014

LES ACTUS DU VILLAGE

RETOURS SUR...

11/11 11 novembre :

Merci à tous les participant(e)s à la cérémonie du 11 novembre et notamment aux enfants présents qui ont déposé une gerbe en ce jour de centenaire de la guerre 1914-1918.



20/11 De nouveaux élus !

L'élection du conseil municipal des jeunes a eu lieu le 20 novembre dernier, à la Mairie avec une urne, des cartes d'électeurs et tout le matériel de vote nécessaire. Adeline LARONZE, Mathieu RAYNAUD, Camille MILLET-GARBARINI, Elodie GUILLEMET, Guillaume LE ROUX, Thomas d'ALLIBERT, Manon NAUDON et Lise CALLEDE ont donc été élus au terme d'une campagne électorale digne et constructive. Ils vont donc tous constituer le Conseil Municipal des Jeunes. Leur action de jeunes élus va se traduire par des propositions portées auprès de leurs aînés. Ils participeront prochainement à un « vrai » Conseil municipal où ils pourront proposer leurs actions pour le village ou pour l'école.



ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Ce nouveau numéro de notre bulletin est fidèle à nos valeurs, fidèle aux actions que nous portons et surtout fidèle à l'esprit qui anime notre village.

Sur les valeurs, je retiens **la forte participation citoyenne à l'enquête publique sur le projet de LGV**. Vous avez été nombreux à vous exprimer devant le commissaire enquêteur, sur les documents laissés en Mairie par GPSO et sur le site web consacré à cette concertation.

Vous le savez, je suis contre ce projet et je me félicite que tous les maires des communes limitrophes aient, eux-aussi, tenu cette position.

Dans ce combat, Saint-Michel de Rieufret n'est pas isolé mais veut se poser en acteur du mouvement de protestation qui souffle actuellement dans le sud-Gironde.

Sur nos actions, nous avons entamé **les travaux de la RD 115** qui dessert le cœur du village. C'est un projet fondamental dont nous avons besoin. L'embellissement des entrées de bourg est important mais c'est surtout la sécurisation de la voirie et le ralentissement des véhicules qui ont guidé ce projet. Dès le printemps, je sais que nous apprécierons ces changements.

Je terminerai sur ce qui est pour moi le plus important, l'esprit de notre village. Dans ce bulletin, un court article plein de sens, doit nous interpeller. Mr et Mme Courbin, qui ont vécu l'incendie de leur habitation il y a quelques semaines, remercient l'élan de solidarité qui a animé le village suite à ce terrible événement.

Voilà pour moi une information fondamentale : elle traduit que nous sommes encore et toujours **un «village», une communauté humaine où les liens de solidarité sont réels et forts**. Cela doit nous rassurer sur notre avenir collectif et en cette période de fêtes de fin d'année.

Bonnes fêtes à vous tous.

Marc Gauthier

Maire de Saint-Michel de Rieufret

À LA UNE

VŒUX DU MAIRE

Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 24 janvier 2014 à 11h à la salle polyvalente, en présence d'Hervé Gillé, conseiller général du canton et de Gilles Savary, Député de notre circonscription.

12 C'est le nombre de familles récemment arrivées dans notre village, ayant participé à la réunion d'accueil des nouveaux habitants organisée par la Municipalité le 10 octobre dernier, en présence des associations saint-michéloises.



Livraison groupée : cela marche !

Une 1^{ère} livraison de fioul en achat groupé a eu lieu le 24 octobre dernier, une autre livraison aura lieu en début d'année 2015. Les économies engendrées par l'achat groupé et la négociation avec le fournisseur sont sensibles. Les personnes intéressées par cette action peuvent se faire connaître en mairie.

NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Le conseil municipal a décidé de revoir les tarifs de location de la salle polyvalente pour organiser des manifestations privées (soirée, mariage, repas de famille, anniversaire etc ...). A partir du 1^{er} janvier 2015, le tarif de la location sera de 200€ pour les habitants du village et de 600€ pour les habitants extérieurs au village. Ce coût doit permettre de couvrir les charges induites par l'utilisation de cet équipement public : chauffage, ramassage des déchets, consommation d'eau et d'électricité, ménage, renouvellement du matériel ...

Le CCAS... qu'est-ce que c'est ?

Interview de Sylvie Ollivier, membre du CCAS



Bonjour Sylvie, peux tu nous dire ce que signifie le sigle CCAS ?

Le CCAS signifie Centre Communal d'Action Sociale. C'est un établissement public administratif mis en place pour exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale.

Qui fait partie du CCAS ?

Le président de cet organisme est le Maire. Il est accompagné de 4 élus (Mmes Delest, Tironi, Courbin, Gimenez) et de 4 membres de la société civile de la commune (M. Pargade, Mme Gérard, Mme Seguin et moi-même).

Quels sont les champs d'intervention du CCAS ?

Il analyse les besoins vitaux des habitants du village, notamment en ce qui concerne les aides individuelles. Nous examinons toutes les demandes d'aides qu'elles soient financières ou en nature (bons alimentaires par exemple), nous essayons de répondre en urgence aux accidents de la vie, nous orientons

aussi vers les services sociaux de proximité. Il a aussi un rôle de prévention et d'éducation par exemple en organisant des rencontres /débats en matière de santé en direction de publics cibles comme les ados ou les personnes âgées. Nous organisons une réunion une fois par trimestre, plus des réunions en fonction des besoins et demandes.

Qui peut en bénéficier ?

Le CCAS s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Il est destinée à aider toute personne qui peut être en situation de fragilité.

Pourquoi avoir accepté de faire partie du CCAS ?

Spécialisée dans le domaine de la santé au travail, je suis régulièrement amenée dans le cadre professionnel à orienter les personnes vers les services sociaux. De ce fait, c'est un domaine qui ne m'est pas inconnu et j'essaye donc d'apporter ma petite contribution dans le cadre du CCAS.

Atelier mémoire

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) propose un **atelier mémoire** pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez vous inscrire à la mairie. Groupe de 10 personnes, 12 séances pour un coût de 20 euros par personne.

Le village récompensé !

La commune a gagné le 5^{ème} challenge de la Dynamique Associative de la Commune de moins de 2500 habitants la plus active de Gironde, organisé par le Conseil Général de la Gironde.

Bravo à la commune, aux associations et aux bénévoles qui les font vivre !



Une nouvelle association !



Une nouvelle association vient de se créer au sein de notre commune. Le Club de QI GONG (gymnastique douce chinoise) pratique cette discipline pour la santé et le bien être à tous les âges.

Présidente : Francette PAPIN
Secrétaire : Myriam DEGRAVE
Trésorière : Giliane BARTHE

Il y a déjà 29 adhérents.
Les cours sont donnés par un professeur le jeudi de 17 H 30 à 18 H 30 et de 19 H à 20 H, à la salle polyvalente.

Contact :
06 11 56 51 40 ou 05 56 62 50 94.

Solidarité

Pauline et Jean COURBIN remercient chaleureusement la municipalité de Saint-Michel de Rieufret et toutes les personnes qui leur ont témoigné soutien, encouragement et proposition d'aide lors de l'incendie de leur habitation le dimanche 23 Novembre.

Un grand merci également aux sapeurs-pompiers des casernes de Cabanac et La Brède qui par leur intervention ont réussi à limiter les dégâts.

Civisme

Une fois de plus, nous appelons au sens civique des habitants tout particulièrement :

- pour les automobilistes qui ne respectent pas le sens interdit chemin de Techény et celui du lotissement du Bois de Julia, ce comportement est extrêmement dangereux et pourrait, un jour, provoquer un drame...
- pour les dégradations et tags sur les équipements publics. Le patrimoine communal est le bien de tous. Réparer ces dégradations a un coût pour les finances publiques et donc une répercussion sur nos impôts...
- pour les aboiements des chiens. Les propriétaires de chiens sont tenus de veiller à ne pas laisser troubler de façon excessive la tranquillité de leurs voisins.

Une LGV qui n'a aucun sens !

Sujet brûlant, délicat s'il en est, bien que déjà techniquement dépassé.

Une ligne à grande vitesse qui ne rejoindra pas l'Espagne (scission à Dax) n'a aujourd'hui aucun sens si ce n'est celui de satisfaire l'ego de quelques grands élus.

Marc Gauthier fait le point sur ce dossier.

La SNCF supporte déjà un lourd déficit mais souhaite pourtant réaliser cet ouvrage démentiel qui la conduira à des dépenses abyssales. Pendant ce temps, cette même SNCF compte pourtant diminuer de façon non négligeable la présence des contrôleurs dans les trains (grève du 5 au 7 décembre 2014) ce qui ne va pas, loin s'en faut, vers la création de nouveaux emplois.

Un coût pharaonique

La France, dans un état financier plus que critique devra supporter une dépense estimée à deux cents euros par français (RFF parle de 9,5 milliards mais sait très bien que la note sera beaucoup plus élevée). Comment est-il possible que pour faire gagner quelques minutes à quelques individus pressés des milliers d'hectares de forêt et des dizaines de maisons soient sacrifiés sur l'autel du progrès ? Les lignes sont aujourd'hui dans un état déplorable. Ne serait-il pas plus opportun de les entretenir plutôt que d'investir dans ces travaux ? Nous vivons aujourd'hui dans une société étrange répondant essentiellement aux trois critères que sont la productivité, la rentabilité et l'efficacité. Personne ne se préoccupe de savoir si tel ou tel projet va



ou non nuire aux hommes et également aux écosystèmes, aux équilibres des espèces migratrices, etc...

Les limites du «tout» progrès

Aujourd'hui tout s'accélère. Comme si l'homme osait défier le temps. À force de vanité nous finirons par nous détruire. Ne nous posons pas en donneur de leçon mais évitons de commettre l'irréparable au nom du progrès.

Halte à la pollution, à la surconsommation, au gaspillage d'énergie oui mais que l'on ne nous fasse pas croire que la ligne (laquelle au début de l'étude de GPSO n'était pas affectée au fret. Ce n'est venu que plus tard dans les discussions) va diminuer le flux de camions sur les autoroutes A10, A63 et A62.

Chaque jour, on nous rebat les oreilles au journal télévisé avec l'écotaxe, les énergies renouvelables ou que sais-je encore. C'est un peu comme si nos dirigeants souhaitaient se donner bonne conscience et s'acheter leur coin de paradis.

Un projet nuisible

Revenons à notre ligne à grande vitesse. Grande vitesse veut dire peu d'arrêts. Peu d'arrêts signifie que ce train devient inutile et nuisible pour nos territoires ruraux. Nous serons là au bord des voies ferrées et nous ne pourrons même pas regarder passer ces trains sans prendre préalablement de l'aspirine tant le vacarme occasionné par le passage d'une rame nous agressera. Le contribuable va encore devoir mettre la main dans ses poches déjà vides pour engraisser une minorité (même la cour des comptes ne cautionne pas le projet). Rien n'arrêtera ce que tout le monde appelle progrès... Si le progrès consiste à dépenser plus de dix milliards d'euros pour que vous

puissiez, sous couvert de transport de passagers, faire circuler sur ces lignes vos multiples produits inutiles mais tellement désirés par ceux que vous écrasez de votre mépris et de votre suffisance... Si pour vous le progrès consiste à détruire des forêts séculaires et diviser des territoires en deux afin de séparer encore mieux les individus je vous souhaite bon courage car quoiqu'il en soit, le matin je me regarde dans la glace non pas poussé par un quelconque narcissisme mais simplement parce que je suis fier de ce que j'ai accompli en essayant de ne jamais nuire à quiconque.

Quelques chiffres

sur l'enquête publique à Saint-Michel de Rieufret

206

votes contre

6

votes contre
(mais avec des
aménagement)

2

votes pour





Une grande église pour un petit village

Vous l'avez forcément remarqué, l'église de Saint-Michel de Rieufret est relativement importante pour notre village. Ce petit bourg isolé dont la population, entre la Révolution et les années 80, avait du mal à se maintenir à la hauteur des 200 habitants. Depuis l'autre rive du Riu fred, on découvre plus facilement l'ampleur de l'édifice et en particulier sa largeur. Il faudrait saisir les rares occasions où l'église est ouverte, pour y entrer : on découvre qu'elle est non seulement vaste, mais aussi plutôt confortablement aménagée : les tribunes qui surmontent l'entrée, les sculptures et les retables qui habillent les chapelles et le chœur sont réellement soignés. Tour d'horizon avec François Guillemeteaud, conservateur du Patrimoine et conseiller municipal amoureux d'histoire et de notre village.

En quelques mots, racontez nous l'histoire de cet édifice.

F.G. : Les grandes dates de ce lieu de culte catholique sont la fin du 12^e siècle, quand le pèlerinage vers Compostelle bat son plein, le 16^e siècle, vers 1590 quand l'église est encore une fois reconstruite, toujours plus grande, avec des éléments et des techniques propres au gothique flamboyant, peu visibles aujourd'hui si ce n'est le beau clocher-porche et les baies. Et enfin le 18^e siècle, en 1716, quand les voutes sont reconstruites et l'intérieur doté des retables et des tribunes, datées 1725 et 1730, que l'on connaît aujourd'hui.

On imagine que la beauté de cet endroit provient d'un travail artisanal remarquable. Mais comment expliquer l'existence d'un tel lieu dans un si petit village quand on sait ce que cela coûtait ?

F.G. : Cette prospérité se voit aussi dans la statuaire, avec ces grandes sculptures de saints. La paroisse

devient riche grâce aux fêtes – des foires – en l'honneur de l'archange Saint Michel, qui se célébraient autour du 8 mai et du 29 septembre et du passage des pèlerins. Le culte à l'archange Michel, peseur et guide des âmes – psychostase et psychopompe – se répand en Europe peu avant l'an mille. Parallèlement, le pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, s'intensifie depuis que, selon la légende, Charlemagne a reçu l'ordre céleste de venir libérer des Maures le tombeau supposé de l'apôtre Jacques.

Saint-Michel de Rieufret était-elle une étape importante sur le chemin de Compostelle ?

F.G. : En Guyenne, les itinéraires et les variantes étaient nombreux, mais par chance pour la paroisse, le moine Gérard de Corbie a fondé en 1079, à proximité, l'abbaye de la Sauve Majeure, sur l'autre rive de la Garonne. Il en a fait un point de départ pour les pèlerinages. L'itinéraire de la Sauve à Bazas ou Captieux fait traverser le fleuve au Tourneou à Langoiran, pour Portets. A Saint-Michel, on se reposait et on se préparait à aborder le marécage landais, en empruntant le chemin Roumieu en direction de Guillos. Et le pèlerinage est devenu une occasion de gagner le paradis, au début du 11^e siècle quand le pape Calixte II, c'est un frère de Raimond de Bourgogne, qui a hérité de la Galice, fait de Saint-Jacques de Compostelle une ville sainte : cela lui donne le même rang que Rome et Jérusalem.

Par la suite, on part moins pour Compostelle, mais Saint-Michel devient une destination de pèlerinage, grâce à une pratique miraculeuse dans l'église qui était sensée écarter les crises d'épilepsie – le mal caduc. On faisait franchir aux patients une veyrine, un trou pratiqué derrière le chœur. Aux 17^e et 18^e siècles, le pèlerinage attirait de nombreux fidèles, y compris

depuis les Landes et rapportait beaucoup d'argent. Il cessa en 1810.

Vous l'avez dit cette église est très importante pour la région. On imagine qu'elle a attiré de nombreux acteurs de l'Histoire ...

F.G. : Elle a attiré des protections ! Mis à part le compositeur Clément Janequin (1485-1558), maître de musique et chanoine, qui en percevait les bénéfices, il y a les bienfaiteurs du relèvement de l'église, Jean de Montferrand et son fils Gaston, (c.1550-1597), dont les armes sont peintes sur un mur de la nef. Ce sont les seigneurs du lieu, barons de Landiras et de Langoiran. Ils descendent de neveux du pape Clément V. Gaston avait épousé en 1573 une pieuse nièce de Michel de Montaigne, Jeanne de Lestonnac, (elle a été béatifiée en 1900), dont l'église conserve une relique. Plus près de nous, un érudit, homme politique, Edmond de Carayon-Latour, celui qui fit construire le château de Grenade. À partir de 1873, sa famille et lui accompagnèrent la commune dans la restauration de l'église, en aménageant deux chapelles et en les dotant de peintures et d'un intéressant mobilier.



RD 115

Le cœur de bourg fait peau neuve !



Dans le cadre de la convention d'aménagement de Bourg passée avec le Conseil Général, la commune a lancé la 2^{ème} phase des travaux prévus au plan Directeur qui concernent, après ceux de l'école, l'aménagement de la route départementale 115, de l'entrée d'agglomération au niveau de Carjuzan jusqu'à l'entrée du bourg. Préalablement à cette opération, les réseaux d'électricité basse tension et de téléphone ont été enfouis sur cette départementale conduisant à supprimer tout le réseau filaire aérien inesthétique et les poteaux correspondants, et à installer un éclairage public modernisé.

Les objectifs des travaux

- **Ralentir la vitesse des véhicules** (50 et 30 km/h) par le rétrécissement de la chaussée, la mise en place de bordures et la réalisation de 3 plateaux ralentisseurs répartis entre l'entrée d'agglomération à Carjuzan et le seuil de bourg.

- **Sécuriser les déplacements** par la création d'un cheminement pour piétons, vélos et personnes à mobilité réduite avec zones de repos piétons.

- **Sécuriser les carrefours**, les arrêts de bus et l'entrée d'agglomération

- **Signaliser et sécuriser les accès** au parc boisé.

L'ensemble est complété par des plantations d'arbres et d'arbustes variés, l'installation de mobilier urbain (bancs, poubelles, potelets), le traitement des entrées des riverains et la mise en place de la signalisation réglementaire.

La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par le Cabinet BERCAT ingénierie et paysage en coordination avec les élus de la commission urbanisme représentant la Mairie et les différents concessionnaires (ERDF, SDEEG, CRD, TIGF, SIAEPA, France Telecom, etc...).

Les travaux comportent 2 lots et sont réalisés pour le lot n° 1 VRD par la Société COLAS, et pour le lot n°2, Espaces Verts, par la Société BOUYRIE DE BIE.

Le chantier a démarré le 29 septembre, le réseau de collecte des eaux pluviales, le rétrécissement de la chaussée à la largeur réglementaire, la réalisation des bordures en rive de chaussée, la réalisation d'une partie des accès riverains et l'installation de parkings au parc des chênes sont réalisés.



Pour répartir les travaux sur les budgets 2014 et 2015, ils ont été arrêtés et reprendront début janvier 2015. Entre temps seront réalisés par la Lyonnaise des Eaux, les branchements d'eau potable et d'assainissement pour les parcelles constructibles non raccordées et les raccordements définitifs en souterrain des maisons suite à l'enfouissement des réseaux électricité et téléphone par l'entreprise CEPECA pour le compte du SDEEG.

Dès janvier il sera procédé à la réalisation du cheminement piétons, à la finition des trottoirs et des accès riverains, à l'installation des arrêts de bus (dont un sera déplacé), à l'aménagement des espaces devant être ensemencés ainsi qu'à la finition du réseau d'eaux pluviales avec récalibrage des fossés conservés.

Ces travaux devraient durer 1 mois environ.

En mars les plantations des arbres et des arbustes, l'ensemencement des espaces verts et la mise en place du mobilier urbain seront réalisés.

Suivra la réalisation des enrobés de la future voirie par les services du Conseil Général (CRD).



EN PRÉVISION

Pour terminer, 3 plateaux ralentisseurs prévus au projet seront mis en place :

- 1 à l'entrée de l'agglomération à Carjuzan,
- 1 au niveau de la route du Técheney et
- 1 au niveau du Parc des Chênes.



**Pour rencontrer
le Maire ou ses adjoints :
sollicitez un rdv
au 05 56 62 52 25**

Contact

MAIRIE

05 56 62 52 25

lun., mar., merc., jeu. et vend.
de 9h à 12h30 et 16h à 18h

NUMEROS D'URGENCE :

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police ou Gendarmerie : 17

Urgences sociales : 115

Centre antipoison :
05 56 96 40 80

ADMINISTRATIONS :

Sous-Préfecture de Langon :
05 56 90 60 60

Trésorerie de Podensac :
05 56 27 17 29

Agence Postale de Podensac :
36 31

C.D.C. de Podensac :
05 56 76 38 00

Médiathèque : 05 56 76 38 01

Point Information Jeunesse :
05 56 27 02 59

ML2R : 05 57 98 02 98

DEPANNAGES :

Edf : 0810 333 033

Lyonnaise des Eaux :
0810 130 120

Etat civil

Naissances :

- **Isalie, Christiane, Yvette JUGE**
née le 15 octobre 2014.
- **Driss, Ludovic LOURTEAU**
né le 17 octobre 2014.
- **Bastien MORGANTI**
né le 20 octobre 2014.



Directeur de la publication : Marc Gauthier

Comité de rédaction : commission de communication

Conception graphique : Flaryx007
Imprimé sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement



Saint-Michel de Rieufret



Aimez la page et suivez l'actualité de notre village sur www.facebook.com/saintmichelderieufret

« Mon St-Michel à moi »



Ma première année à Saint-Michel de Rieufret

Philippe, résident de l'ADAPEI de Saint-Michel de Rieufret depuis

novembre 2013, est devenu en quelques mois une personnalité de notre village. Marc Gauthier dit souvent de lui qu'il est déjà aussi connu que le Maire lui-même. Jovial et drôle, Philippe est présent à de nombreuses manifestations municipales comme associatives. Philippe symbolise donc la greffe réussie du foyer ADAPEI et de ses résidents au sein du village. Il nous fait partager en quelques lignes sa nouvelle vie.

« Avant, je vivais à l'ESAT de Gujan Mestras en internat où je travaillais le bois, je coupais des planches, je ponçais pour les usines, j'aimais beaucoup cette activité. »

Au mois de novembre 2013, Philippe entre au foyer accompagné de son éducatrice et apprécie l'aménagement neuf de cet établissement « j'ai trouvé joli et j'ai de suite vu qu'il y avait une télé dans ma chambre, c'était une bonne surprise ». Néanmoins il a fallu prendre ses repères tant au foyer qu'au sein de ce nouveau village de Saint-Michel de Rieufret, les premiers jours, ce nouveau départ semble assez dur pour lui malgré

la présence de sa fiancée qui se trouvait sur une autre unité. Puis, avec l'aide des éducateurs, il s'est habitué à sa nouvelle vie et s'est fait de nouveaux camarades. Quand on demande à Philippe ce qui a changé pour lui depuis son arrivée à Saint-Michel, il répond illico : « maintenant je ne travaille plus, je vis tranquille, je fais des sorties et des activités comme la pétanque, du sport et de la piscine. Je fais aussi des choses que je ne faisais pas avant, nous sommes allés voir un concert, une autre fois nous sommes allés au bowling... c'est bien. Je suis heureux au foyer et dans ce nouveau village. »

Repères le foyer ADAPEI de Saint-Michel de Rieufret :

- Ouvert en novembre 2013
- Accueille et accompagne des personnes présentant un déficit intellectuel ou un handicap psychique
- Moyenne d'âge des résidents : 52 ans
- Capacité d'accueil : 68 places pour un foyer de 3700m²
- De nombreux résidents participent aux activités du club de pétanque et du club de l'âge d'or
- ADAPEI en Gironde : 47 établissements / 2000 résidents / 1000 salariés



Agenda municipal et associatif

VEILLÉE DE NOËL :

Mercredi 24 décembre à 23h à l'église de Saint-Michel de Rieufret

SAINT-SYLVESTRE

Mercredi 31 décembre : Le Bar y Olé propose une soirée pour fêter le passage à la nouvelle année 2015.
Menu : 60€/personne
Contact / réservation : 05 24 22 09 50

CLUB DE TENNIS :

Samedis 3 et 10 janvier 2015 à 14h :
rencontres équipe 12 ans à Saint Michel
Samedi 17 janvier 2015 à 17h30 :
Vœux et galette des rois au club house
Toutes les infos concernant le club de tennis : Rémi MONCORGE, 06 13 32 23 34

REPAS DES SENIORS :

Le repas annuel des seniors est programmé pour le **25 janvier 2015**. Il sera gratuit pour les personnes de plus de 61 ans.

ASSOCIATION L'AGE D'OR :

Dimanche 1^{er} février à 12 h
Journée « Tour en Bavière »
Salle Espace Nougaro à Langon
- Repas « Choucroute »
- Animation Bavaroise avec la Formation Betty Cursan
- Bal
35€/personne
Contact et réservation : M. Bernard
PARGADE / pargadebernard@msn.com

VŒUX DU MAIRE :

Samedi 24 janvier à 11h : Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 24 janvier 2014 à 11h à la salle polyvalente, en présence d'Hervé Gillé, conseiller général du canton et de Gilles Savary, Député de notre circonscription.